

# La musique en ligne a fini 2008 sur une bonne note

Selon la Fédération internationale de l'industrie du disque (**IFPI**), les ventes de musique sur le Net pèsent désormais **3,7 milliards de dollars**. Mieux, elles représentent **20% des ventes totales de musique** contre 15% en 2007.

Malgré cette progression, le marché global de la musique souffre toujours d'un travers. Le même rapport explique que : *«95% de la musique téléchargée en 2008, soit plus de 40 milliards de titres, l'a été illégalement, donc sans payer»* .

Selon l'agence *Reuters*, la Fédération a demandé aux FAI de l'aider à lutter contre les violations massives du droit d'auteur sur leurs réseaux. Elle milite pour que des **solutions de filtrage** de contenu soient mises en place par les fournisseurs.

Le président de l'IFPI, John Kennedy, s'explique : *« Les maisons de disque ont complètement changé l'approche de leur activité. Ils ont réorganisé leur fonctionnement et répondu aux changements des modes de distribution et de consommation de la musique »* .

Dès lors, les géants du mobile cherchent de nouveaux modèles avec des offres couplant musique et services de téléphonie. Dans cette perspective, **Nokia** a lancé en Grande-Bretagne un modèle doté d'une **offre de musique illimitée**. De leur côté, ceux qui ont choisi de coupler une offre gratuite avec mise à disposition de contenus tels que **MySpace** ou Deezer proposent des offres en accord avec les [maisons de disque](#).

Il reste à savoir si la musique en ligne à guichet ouvert est une solution pérenne. Lors d'un colloque ce 16 janvier portant sur la **loi anti-piratage à l'Assemblée Nationale**, (*« Monde culturel et Internet : vers une réconciliation »*), le site **Deezer** devrait annoncer une **version payante de l'intégralité de ses services très bientôt pour l'iPhone 3G** .

Une annonce qui devrait être confirmée pour la fin du mois. Force est donc de constater que les modèles légaux et gratuits cherchent des relais de croissance... rapidement.